

L'avenir de notre armée

Autor(en): **Wüst**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **90 (1945)**

Heft 7

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-342277>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse :
1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.—
3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Pour l'Etranger :
1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.—
3 mois fr. 5.—

Prix du numéro : fr. 1.50.

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
Avenue de la Gare 33, Lausanne Compte de chèques post. II. 5209

ANNONCES : Société de l'Annuaire Vaudois S. A. — Rue Neuve, 1 — Lausanne

L'avenir de notre armée

L'avenir de notre armée pose un certain nombre de graves problèmes qu'il est encore trop tôt d'examiner ici en détails.

La Suisse a bien failli payer de son existence le fait de n'avoir pas suivi, après 1918, les conseils donnés par le général Wille. La question qui se pose maintenant est de savoir si elle aura, au contraire, le courage de suivre demain ceux que le général Guisan ne manquera, certainement pas, de lui adresser avec la même franchise.

* * *

On peut évidemment se bercer des slogans que les propagandes étrangères diffusent, avec la puissance que l'on sait, dans nos propres journaux et croire, de bonne foi, qu'à partir de maintenant, la paix éternelle est assurée, que la deuxième guerre mondiale est la dernière.

S'il faut le souhaiter de tout cœur et ne rien négliger pour qu'il en soit ainsi, il n'en reste pas moins que nous devons toujours compter avec la pire éventualité.

Tout en demandant à la Providence d'éviter au monde un cataclysme plus terrible encore que celui qui vient de détruire l'Europe, cataclysme auquel il est difficile d'imaginer que la Confédération pourrait survivre, la réalité nous oblige toutefois à constater que notre situation politico-militaire n'est guère plus satisfaisante, pour le moment en tout cas qu'elle ne l'était après 1918, situation que le colonel Cdt. de Corps Sprecher von Bernegg décrivait alors en ces termes :

Nous ne pouvons pas savoir quelle forme nos institutions militaires prendront dans les temps futurs. Nous ne devons cependant pas, malgré la Société des Nations, nous bercer de l'idée que la Suisse puisse aujourd'hui désarmer définitivement et se contenter d'une sorte de garde civique, destinée essentiellement à un service de police politique.

La guerre mondiale n'a pas changé la nature humaine — un observateur attentif ne peut s'y tromper — et la situation de la Suisse au milieu des grandes puissances est restée la même...

L'impérialisme que l'on prétendait combattre triomphe plus que jamais... En Asie, l'impérialisme japonais devra encore régler ses comptes avec l'impérialisme anglais et américain.

La libre disposition des nations ou des peuples apparentés est annihilée par les vainqueurs et sacrifiée à l'exploitation illimitée de la force brutale. Personne ne croira que de cette semence puisse sortir une bonne paix.

Nous ne pourrions donc, nous aussi, que continuer à compter avec l'égoïsme national, politique et économique de nos voisins et nous fier pour notre sécurité à la protection du Tout-Puissant. Nous avons cependant le devoir d'utiliser consciencieusement les forces qu'Il nous a données pour notre conservation, de façon que, pour la sauvegarde de notre liberté et de notre indépendance, nous ne soyons pas à la merci de l'égoïsme des hommes et des Etats.

La Société des Nations, telle qu'elle est projetée actuellement, n'est pas autre chose que l'expression du groupement momentané des puissances mondiales, groupement qui se modifiera

certainement avec le temps et sur lequel ce serait folie que d'édifier notre existence.

* * *

Tant que la Suisse se montrera fidèle à sa politique traditionnelle de neutralité, ces lignes conserveront leur valeur. La neutralité ne peut durer que dans la mesure où nous sommes capables de la défendre nous-mêmes.

Si, pour notre malheur, nous étions amenés un jour à abandonner cette politique, si nous étions mis dans l'impossibilité de la poursuivre où si nous nous montrions nous-mêmes incapables de le faire, cela signifierait alors que nous serions obligés de nous laisser absorber par une coalition et de prendre parti.

En pareil cas, qui oserait prétendre que nos alliés éventuels nous exempteraient de sacrifices militaires ? Le feraient-ils pour la seule raison que nous sommes Suisses ?

* * *

La situation de notre défense nationale, à l'issue de l'actuel service actif, n'est pas sans analogies avec ce qu'elle était en 1918. Meilleure à certains égards, elle est plus difficile à d'autres points de vue.

L'esprit de l'armée, c'est-à-dire de la nation en armes, est satisfaisant. Il n'y a pas encore de fossé entre les Confédérés. Nous n'avons, Dieu merci, pas fait usage de nos armes pour nous entretuer. La fin de la « mob » 39-45 n'a pas vu couler de sang suisse, ce qui est l'essentiel.

Il n'en reste pas moins que des périls certains, plus sournois et d'autant plus dangereux qu'ils n'apparaissent pas toujours ouvertement, continuent de menacer notre unité en face de l'étranger.

Ce qui demeure grave, ce ne sont pas les attaques que telle radio étrangère dirige avec une évidente mauvaise foi contre la Suisse.

Ce qui est grave, c'est la campagne antimilitariste qui a commencé le jour de l'armistice jusque dans nos journaux les plus bourgeois, c'est la platitude et la lâcheté de ceux de nos compatriotes qui s'imaginent — bien à tort heureusement — gagner les faveurs de l'étranger en humiliant et en dénigrant le pays qui les a vus naître et l'armée qui les a protégés.

Ce qui est grave, ce sont ces signes de faiblesse dont l'histoire de la Confédération offre, hélas, plus d'un exemple à des époques si semblables à la nôtre. Ce qui est grave, c'est l'attitude de ceux-là mêmes qui étaient déjà pris de panique en 1940, qui répétaient à nos soldats le fameux « A quoi bon nous défendre ? » que nous n'avons pas encore oublié. Ceux qui se sont déjà comportés comme des lâches à cette époque, le sont devenus encore plus de nos jours. Ils n'ont pas changé. On les reconnaît tout de suite au ton passionné de leurs accusations et de leur pseudo-patriotisme.

Ce qui est grave, ce n'est pas que notre pays soit attaqué de l'extérieur et miné à l'intérieur. Ce qui est grave, c'est l'habitude que nous prenons de ces menaces, au point que ceux qui nous trahissent ne trouvent plus que rarement à qui parler. La neutralité nous aurait-elle déformés au point de nous rendre neutres envers nous-mêmes ?

Une invasion allemande aurait forgé l'unité de notre peuple. Aujourd'hui, que reste-t-il de cette unité ? Que subsiste-t-il de cet esprit de la « mob » qui atteignit plusieurs fois à une véritable fraternité d'armes et qui, n'en déplaise à la trop fameuse « résistance de Suisse », fut, pour ceux qui l'ont vécue, une réalité ?

Ce qui est grave surtout, c'est cette « lutte de classes par le haut » qui reprend de plus belle et qui est beaucoup plus dangereuse que les propos de certains agitateurs.

Ce qui est grave, c'est le raisonnement que tient aujourd'hui une partie de notre patronat qui se dit, le danger militaire passé, qu'il faut revenir, au plus vite, en arrière et reprendre les concessions faites au plus fort du péril.

Sans qu'elle le réalise toujours, la Suisse a commencé

en 1939, au point de vue social, une véritable révolution. Le problème consiste maintenant à la poursuivre avec courage, tout en sauvegardant notre indépendance et notre sécurité.

Si nous n'y parvenons pas, à quoi auront servi nos sacrifices militaires ?

En Suisse, l'esprit de l'armée est celui du peuple. Il se forme dans nos foyers, à l'école, aux champs, au bureau et à l'usine, beaucoup plus qu'à la caserne.

* * *

En temps de paix, il faut, au point de vue militaire, revenir à l'essentiel, maintenir la tradition et, en même temps, voir loin.

L'opinion publique, une grande partie de nos dirigeants et de notre presse sont portés à simplifier le problème et à s'imaginer qu'il est seulement d'ordre financier.

Nul ne songerait à contester que nos crédits militaires doivent être réduits dans la mesure du possible. Mais la question la plus importante qui se pose à notre avis n'est pas de savoir à quel chiffre total ils s'élèveront ; si bas que soit ce chiffre, il s'agit d'abord de savoir si ces crédits pourront ou non être utilement employés ?

Poser cette question, c'est poser celle du commandement de notre armée en temps de paix.

Le général Wille avait déjà montré après 1918 pour quelles raisons celle-ci devait être « commandée » et non seulement « administrée ». Commandée, elle l'a été depuis 1939 ; le sera-t-elle encore demain ?

* * *

En temps de paix, l'avenir de notre armée dépend :

- 1° de la personnalité des chefs appelés à la diriger ;
- 2° de la valeur du corps d'officiers de carrière appelés à la représenter en permanence ;

- 3° d'une administration qui doit être au service de l'armée, non d'une armée au service de l'administration ;
- 4° d'un corps d'officiers de milice qui demeure en sa force principale sur le plan national.

Il est, à notre avis, inutile de parler d'une « réforme de l'armée » avant de savoir comment ces questions seront résolues. Ce sujet est d'autant plus grave que nous n'avons pas été entraînés dans le conflit, que la bataille n'a pas sélectionné nos cadres, que nous n'avons fait, nous-mêmes, aucune expérience, que nous devons étudier celles d'autrui, tâche qui exige, d'autant plus, des chefs supérieurs jeunes, modernes, capables de « voir avec des yeux neufs » et de se débarrasser de tous préjugés. Ces chefs, nous les avons. Quel sera leur rang et leur pouvoir dans l'armée suisse de demain ? Auront-ils le temps et la possibilité de faire œuvre utile ?

La situation de nos officiers de carrière constitue un problème dont on parle depuis de longues années, mais qui n'a toujours pas été résolu. Quand le sera-t-il ? Quand le choix, la situation et la formation de ces officiers seront-ils améliorés ? A qui sera confiée demain la tâche si délicate de faire de nos fils des soldats ?

Quant à notre administration militaire, elle occupe d'excellents fonctionnaires, modèles de conscience. Mais un grave danger les menace plus que d'autres ; le Règlement sacrosaint, la routine. Si l'on n'y prend garde, une partie d'entre eux vont se remettre à « ronronner » aussi tranquillement qu'ils l'ont déjà fait entre les deux guerres. La force naturelle de cette administration est si grande qu'elle est trop facilement portée à oublier sa raison d'être, servir l'armée, pour se servir d'elle. Ce conflit existe dans tous les pays : il est plus grave chez nous parce que nous ne nous sommes pas battus. Avant la réforme de l'armée, et pour pouvoir mener à bien celle-ci, c'est par la réforme du Département militaire fédéral qu'il faudra commencer. Nous en reparlerons.

* * *

Nous avons eu le privilège d'apprendre bien des choses pendant le service actif 1939-1945. Ceux qui ont eu l'honneur d'exercer un commandement ont notamment compris ce qui ne leur avait pas été toujours enseigné à la caserne : dans notre armée, il ne suffit pas d'imposer une discipline et des sacrifices, encore faut-il les faire comprendre et les faire accepter. Le résultat que l'on obtient alors récompense de la peine que l'on se donne. En définitive, c'est la véritable force de notre peuple qui est faite de ce libre consentement.

Notre armée compte et comptera toujours des adversaires plus ou moins sournois. En temps de guerre, à l'heure du danger, ils se taisent et cherchent à se faire oublier. Où étaient-ils donc en mai 1940 ?

Cela ne les a pas empêchés de reparaître, dès le jour V, plus insolents et peut-être plus puissants que jamais. Il est bien difficile de les découvrir et ils ne se trouvent pas toujours là où l'on pense qu'ils devraient être. Dans sa grande majorité, la classe ouvrière suisse a fait son devoir, au cours de cette guerre, d'une manière exemplaire. Si la Suisse avait été envahie, nos soldats communistes se seraient certainement mieux comportés, pour la plupart, que tant de nos « bourgeois » patriotards.

Ce qui est, à notre avis, beaucoup plus grave, c'est par exemple l'attitude de ce journaliste gouvernemental et parfaitement conformiste qui s'étonnait l'autre jour de voir le Général rester en service jusqu'au 20 août et qui osait déplorer de ne pas lui voir les talons plus tôt...

Ou le fait qu'un professeur de l'Université de Lausanne ose écrire, sans provoquer de vives réactions, que les Suisses sont « les embusqués de l'Europe »...

Les intimidations et les pressions de l'étranger auraient-elles déjà un effet si profond dans notre pays ?

C'est le moment de rappeler, pour l'appliquer à nous, cette parole du président Roosevelt en 1933 : « *Nous n'avons à craindre que la crainte* ». C'est dire enfin que, le danger passé, il faut reprendre dès maintenant la lutte pour conserver à nos institutions militaires la place à laquelle elles ont droit dans le pays, sans se laisser tromper par les apparences si favorables de ces dernières années. L'œuvre du général Guisan n'aura de valeur que dans la mesure où elle sera maintenue et poursuivie.

Ce libre consentement de notre peuple envers ses sacrifices militaires, il faudra de nouveau le provoquer, le faire comprendre. Il vaut la peine de se donner à cette tâche, car l'expérience a prouvé qu'elle n'était pas vaine. Celui qui, chez nous, sait parler le langage du bon sens parvient à se faire entendre.

* * *

Et maintenant une dernière question : de qui dépend l'avenir de l'armée sur le plan politique ?

Fort heureusement, il n'y a pas, et il ne saurait y avoir chez nous, de « parti militariste ». Notre corps d'officiers de carrière doit demeurer à l'écart des luttes partisans. Il ne représente aucune importance au point de vue électoral.

Nos soldats de métier — je ne parle pas des fonctionnaires militaires — supportent les inconvénients du fonctionnariat sans jouir de tous ses avantages.

Un parlementaire aura un intérêt d'autant plus grand à intervenir en faveur de telle ou telle catégorie de fonctionnaires, de travailleurs, de producteurs ou de consommateurs, que leur nombre est élevé et que leur syndicat est puissant.

Si donc un parlementaire se préoccupe des problèmes militaires et de l'intérêt de l'armée, s'il la sert sur le plan politique, il aura d'autant plus de mérite qu'il n'a aucun intérêt personnel direct à le faire. Au point de vue électoral, la cause de l'armée ne « paie » pas.

Cela n'empêchera pas cette armée d'être moralement forte, même en temps de paix, à condition que l'idée de la nation en armes demeure une réalité, que notre armée continue d'être populaire, dans le véritable sens de ce terme, comme elle l'a été pendant les années dangereuses.

On comprendra plus tard pourquoi notre actuel commandant en chef a, bien avant 1939, consacré tant de ses soirées et de ses dimanches à nos sociétés patriotiques, militaires et sportives. Elles jouent un rôle essentiel dans notre vie nationale. Elles constituent l'un des piliers les plus solides de notre résistance. Elles méritent d'être encore mieux soutenues, encouragées et développées. C'est en premier lieu, je crois, de leur vitalité que dépend, en temps de paix, la force de l'armée.

Au cours du service actif 1939-1945, cette armée a gagné de solides points d'appui dans des milieux où, autrefois, elle ne pénétrait pas : je pense surtout à nos syndicats dont certains dirigeants se sont acquis, par leur parfaite loyauté, la reconnaissance du pays en même temps que des droits indiscutables.

Ces points d'appui nouveaux, l'armée les conservera et les consolidera dans la mesure où un corps d'officiers recrutés en vertu du seul mérite et des seules qualités militaires, dans tous les milieux de notre peuple, se montrera digne de son rôle social et civique.

* * *

C'est dire l'importance que devrait reprendre, dès maintenant, la Société suisse des officiers et la grandeur de ses nouvelles responsabilités.

Il ne lui appartient pas de se faire le seul porte-parole de l'armée. Au contraire, les meilleurs avocats de notre défense nationale doivent être, vis-à-vis de l'opinion publique, de simples soldats, des paysans et des ouvriers.

Mais c'est en premier lieu à la Société suisse des officiers qu'il appartient de rayonner dans tous les domaines de notre

vie publique, dans tous les milieux, par la personnalité de ses membres, citoyens en même temps que chefs militaires.

Pour être capables de remplir cette mission qui redevient si importante à la fin du service actif, les sections de cette association ne sauraient se contenter de jouer seulement le rôle d'amicales, ni même de cercles de conférences.

Ses tâches consisteront non seulement à maintenir la tradition, mais aussi à tirer pour notre armée les enseignements si complexes de la seconde guerre mondiale, à poursuivre et, au besoin, à protéger l'œuvre du général Guisan, à améliorer toujours le niveau moral et intellectuel de notre corps d'officiers, à renseigner nos milieux dirigeants sur la nature des problèmes militaires qui se poseront pour la Suisse, à maintenir et à consolider les liens qui unissent l'armée au peuple.

Il faut à tout prix que dans cette Société suisse des officiers circule un sang nouveau, qu'en participant à son activité chacun ressente, même dans la vie civile, ce que notre règlement de service appelle « la joie de servir ». Il est indispensable que tous nos jeunes officiers se précipitent dans ses sections, qu'ils y soient accueillis avec plaisir par tous leurs aînés, que ces sections — on nous pardonnera cette critique qui ne vise qu'au bien de la S.S.O. — ne demeurent pas des « clubs de colonels » plus ou moins fermés.

On ne parviendra pas à ce résultat en décrétant l'obligation de l'activité hors service. Ce qui est libre n'en est que plus solide. C'est à la S.S.O. qu'il appartient de faire elle-même la preuve de sa vitalité.

Toutefois, nous croyons qu'il sera nécessaire de tenir compte, plus qu'autrefois, en particulier pour son avancement, de l'activité hors service de l'officier.

Il appartiendra évidemment aux chefs supérieurs et aux commandants de troupe de donner l'exemple.

Mais à l'avenir, on ne saurait admettre qu'un jeune officier limite son activité militaire au cours de répétition annuel de son unité. Personne, dans notre armée, n'est obligé d'accepter

un commandement. S'il le fait, c'est par vocation. De cette vocation et de l'intérêt qu'il porte aux choses militaires, il doit fournir la preuve.

Les tâches de l'officier moderne sont beaucoup plus vastes qu'autrefois. Notre armée a besoin de jeunes chefs de section qui soient plus que des athlètes et des as du combat rapproché. Si nous n'en trouvons pas assez qui correspondent aux exigences nouvelles, plutôt que de diminuer celles-ci, il vaudra beaucoup mieux assurer leur remplacement par de bons sergents dont nous ne manquons pas.

Souhaitons enfin que nos commandants de compagnie, déchargés de tâches administratives qui, par leur ampleur, constituaient, ces dernières années, un signe inquiétant, puissent de nouveau se consacrer à leur tâche principale qui consiste à suivre et à former leurs cadres directs. Ils ne pourront le faire utilement qu'en dehors des courtes périodes de service que nous serons appelés à accomplir.

Plt. WÜST.
